



QCD NANTES

On touche le fond !!!!

La CGT Pénitentiaire n'a pas pour habitude de critiquer vertement les pratiques de nos collègues mais là, la réalité est telle que des limites ont été franchies. Celles de l'inacceptable. En effet, un personnel de commandement et de surcroît, Adjoint au Chef de Détention, s'est permis des libertés d'un autre temps et qui démontrent un sens aigu du management. Sa manière de fonctionner, de communiquer est choquante.

Ce personnel n'a pas hésité un seul moment pour humilier, blesser, rabaisser des personnels du corps d'encadrement et particulièrement 2 Premiers Surveillants. Il n'y a pas de mots assez forts pour qualifier les propos qu'a tenus cet officier à l'égard de ces 2 gradés.

L'origine du mal débute par un simple mail demandant aux agents de communiquer les besoins nécessaires en matériel et équipement pour le bon fonctionnement de leur service. Jusque là, rien à redire. La démarche est louable. Les réponses remontent au fur et à mesure sur des commandes de matériels. Et là, des réponses inappropriées et insupportables font leur apparition. Voici un extrait :

« Regarde ça lui aussi !!! Alors son stylo 4 couleurs, je lui mets au même endroit que les brosses à chiottes de la gradée M..... ! Et le pauvre petit, il a mal à son dos, il lui faut un fauteuil spécial !!!! Que le médecin de prévention lui fasse un certificat et après on verra pour son "fauteuil pour son dos" ! J'ai envie de distribuer des baffes ce matin !!!! »

La réponse de cet officier est un défouloir ignominieux et irrespectueux à l'encontre de ces 2 gradés. Ce personnel de commandement se permet des commentaires qui dépassent, à notre sens, le cadre de sa fonction. Pour la CGT Pénitentiaire, le rôle d'un officier vis à vis de ses personnels est de trouver des solutions, de résoudre des conflits, d'apporter des réponses à des situations plus ou moins conflictuelles et non pas de créer davantage de souffrance au travail. Pour le coup, nous sommes dans un cas de maltraitance professionnelle de part les propos tenus.

Les risques psycho-sociaux sont des sujets que l'administration a décidé de s'emparer et demande à ses cadres d'être vigilants sur le sujet. C'est tout à son honneur mais doit être suivi d'actes concrets car le malaise régnant sur le Centre de Détention ne fait que s'accroître. Le mal-être est grandissant et inquiétant. Les officiers, les gradés sont au bout du rouleau voire au bord de l'implosion, si ce n'est déjà fait pour certains d'entre eux.

L'intégrité personnelle de ces 2 agents a été attaquée. C'est une souffrance pour eux.

La CGT Pénitentiaire exige qu'une demande d'explications soit infligée à cet officier pour répondre de ses actes. Une réponse disciplinaire devra être apportée à la hauteur des propos tenus par cet officier.

La CGT Pénitentiaire restera vigilante à la suite à donner à cette affaire.

Le bureau local CGT Pénitentiaire

Le 03 Juillet 2018.